

**Communication faïtière nationale sur les professions de la santé**

D'ici au début de l'an 2011 l'OdASanté aura élaboré, en étroite collaboration avec le Centre suisse de services Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CSFO), des dépliants d'information sur 16 professions de la santé. Les premiers dépliants paraîtront début 2010. L'OdASanté travaille par ailleurs à l'élaboration d'une brochure générale, donnant une vue d'ensemble sur les 16 professions choisies. La mise en place d'un site Internet pour une communication faïtière sur les professions de la santé se fait en parallèle; les informations seront en ligne sous [www.professionsante.ch](http://www.professionsante.ch) dès le printemps 2010. Informations supplémentaires :

[http://www.odasante.ch/fr/04\\_div.%20projekte/01\\_dachkommunikation.htm](http://www.odasante.ch/fr/04_div.%20projekte/01_dachkommunikation.htm)

**Ordonnance attestation fédérale professionnelle (AFP) santé-social**

La Commission de réforme de l'ordonnance de formation «attestation fédérale (AFP) santé-social» a tenu sa troisième séance le 23 octobre 2009. Dans ce cadre, elle a évalué le profil de qualification de manière détaillée. La lecture finale de ce profil aura lieu dans le cadre de la prochaine séance du 18 décembre selon l'échéancier du projet.

En outre, la commission a décidé des critères et des conditions générales relatifs à la réalisation des projets pilotes. La commission donne la possibilité aux cantons intéressés de réaliser des projets pilotes en coopération avec le projet national dès 2011. L'objectif de ce démarrage anticipé est le gain d'informations sur les éléments liés au processus d'implémentation, à la procédure de sélection, au groupe cible et aux documents d'application. La commission souhaite également expérimenter la coopération indispensable entre les écoles professionnelles de santé et de social.

**Assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC)****Formation initiale raccourcie ASSC**

L'ordonnance ASSC du 1<sup>er</sup> Janvier 2009 prévoit une formation initiale raccourcie de 2 ans pour adultes. Les bases de celle-ci ont été récemment élaborées par l'OdASanté et ses partenaires. La formation initiale raccourcie ASSC est ancrée dans le nouveau registre F du plan de formation, mis en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Le groupe cible de cette nouvelle offre de formation comprend les aides-soignantes selon les prescriptions de formation de la CRS, les auxiliaires de santé CRS avec une grande expérience professionnelle, ainsi que des adultes disposant d'un CFC dans des autres professions qui remplissent les conditions stipulées à l'article 2 alinéa 3 de l'ordonnance ASSC.

[http://www.odasante.ch/fr/02\\_berufliche-grundbildung/pdf/Registre%20F\\_Raccourcie\\_f\\_.pdf](http://www.odasante.ch/fr/02_berufliche-grundbildung/pdf/Registre%20F_Raccourcie_f_.pdf)

## **Comparaison des compétences**

### **Aide familiale CFC – Assistant-e en soins et santé communautaire CFC**

L'OdASanté a procédé à la comparaison des compétences d'aide familiale CFC et d'ASSC CFC (ordonnance du 3 juillet 2003), notamment par rapport à la définition des professions, le nombre de leçons, le contenu des formations et les compétences opérationnelles.

Cette comparaison des compétences s'adresse aux cantons pour la mise en place de procédures de validation et aux employeurs et employé-e-s pour l'estimation de la qualification professionnelle complémentaire nécessaire pour les aides familiales.

[http://www.odasante.ch/fr/02\\_berufliche-grundbildung/pdf/br-kantone%20Hauspflege-FaGe%20f.pdf](http://www.odasante.ch/fr/02_berufliche-grundbildung/pdf/br-kantone%20Hauspflege-FaGe%20f.pdf)

## **PEC EPD ES soins d'anesthésie, soins intensifs, soins d'urgence**

Le Comité de l'OdASanté a, lors de sa dernière séance, approuvé le règlement de fonctionnement de la Commission de développement pour le plan d'études cadre pour les études postdiplômes ES en soins d'anesthésie, soins intensifs et soins d'urgence (PEC EPD ES AIN). Les nominations sont en cours, la Commission sera définitivement mise en place par le Comité de l'OdASanté lors de sa séance de décembre 2009.

## **PEC Technique opératoire ES**

Le Comité de l'OdASanté a, lors de sa dernière séance, approuvé le règlement de fonctionnement de la Commission de développement pour le plan d'études cadre de la filière en technique opératoire ES (PEC TO ES). Les nominations sont en cours, la Commission sera définitivement mise en place par le Comité de l'OdASanté lors de sa séance du décembre 2009.

## **PEC Orthoptique ES**

L'Office fédéral de la formation et de la technologie (OFFT) a, le 15.10.2009, approuvé le plan d'études cadre (PEC) pour la filière de formation en orthoptique en école supérieure (ES). Le PEC est entré en vigueur dès son approbation par l'OFFT. L'OdASanté mettra prochainement en place la Commission de développement chargée de l'examen périodique du PEC.

Le plan d'études cadre pour la filière de formation ES en orthoptique de même que les informations sur le projet d'élaboration sont accessibles sous

[http://odasante.ch/fr/03\\_hoehere-berufsbildung/08\\_00\\_Orthoptik%20HF/rlp\\_Orthoptik\\_hf.htm](http://odasante.ch/fr/03_hoehere-berufsbildung/08_00_Orthoptik%20HF/rlp_Orthoptik_hf.htm)

## **PEC TAB ES**

Le Comité de l'OdASanté a, lors de sa séance du 23.9.2009, mis en place la Commission de développement «PEC TAB ES» pour le plan d'études cadre relatif à la filière de formation menant au titre de Technicien-ne en analyses biomédicales diplômé-e ES.

Le règlement de fonctionnement de la Commission de développement «PEC TAB ES» est accessible sur le site de l'OdASanté sous [http://odasante.ch/fr/03\\_hoehere-berufsbildung/02\\_00\\_BMA%20HF/rlp\\_bma\\_hf.htm](http://odasante.ch/fr/03_hoehere-berufsbildung/02_00_BMA%20HF/rlp_bma_hf.htm)

## **PEC TRM ES**

Le Comité de l'OdASanté a, lors de sa séance du 23.9.2009, mis en place la Commission de développement «PEC TRM ES» pour le plan d'études cadre relatif à la filière de formation technique en radiologie médicale menant au titre de Technicien-ne en radiologie médicale diplômé-e ES.

Le règlement de fonctionnement de la Commission de développement «PEC TRM ES» est accessible sur le site de l'OdASanté sous [http://odasante.ch/fr/03\\_hoehere-berufsbildung/03\\_00\\_MTRA%20HF/rlp\\_mtra\\_hf.htm](http://odasante.ch/fr/03_hoehere-berufsbildung/03_00_MTRA%20HF/rlp_mtra_hf.htm)

## **PEC activation ES**

Le Comité de l'OdASanté a, lors de sa séance du 23.9.2009, mis en place la Commission de développement «PEC activation ES» pour le plan d'études cadre relatif à la filière de formation menant au titre de Spécialiste en activation dipl. ES.

Le règlement de fonctionnement de la Commission de développement «PEC activation ES» est accessible sur le site de l'OdASanté sous [http://odasante.ch/fr/03\\_hoehere-berufsbildung/05\\_00\\_Aktivierungsfachperson\\_HF/rlp\\_AF\\_hf.htm](http://odasante.ch/fr/03_hoehere-berufsbildung/05_00_Aktivierungsfachperson_HF/rlp_AF_hf.htm)

## **Conception du paysage des examens professionnels dans le domaine de la santé**

Le Comité de l'OdASanté a adopté des premiers principes généraux sur l'introduction et le positionnement des examens professionnels fédéraux dans le domaine de la santé. Les critères utilisés jusqu'ici, permettant d'apprécier le besoin de réglementation sur le plan national, ont été précisés. Le document y relatif sera mis en ligne à la fin novembre sur le site de l'OdASanté.

## **Survol de professions de la santé**

Le graphique sous le lien suivant donne un aperçu du système suisse de formation et des formations réglementées sur le plan national pour le domaine de la santé :

[http://www.odasante.ch/fr/011\\_uebersicht-berufe/pdf/Bildungssystematik%20alle%20Berufe-f.pdf](http://www.odasante.ch/fr/011_uebersicht-berufe/pdf/Bildungssystematik%20alle%20Berufe-f.pdf)